



FICHE 1 : BUDGET FAMILIAL

Comment s'y prendre pour faire son budget mensuel ?

- **C'est facile !**

Il faut prévoir ses dépenses pour qu'elles ne dépassent pas les revenus (l'argent gagné). La famille pourra ainsi payer l'indispensable afin d'éviter les ennuis et, pourquoi pas, faire des économies pour l'avenir.

- **Comment faire ?**

Il suffit d'un peu de méthode et d'organisation. Les consignes suivantes vous permettront d'établir votre budget familial et gérer son équilibre en 3 étapes

ETAPE 1 :

La première étape consiste au [classement des papiers familiaux](#). (Cf. annexe feuille de classement). Cette étape permet de s'y retrouver dans ses revenus et ses dépenses. De plus, pour chaque démarche administrative, des papiers vous sont demandés en guise de justificatifs.

La feuille de classement des papiers vous indique aussi la durée de conservation pour chaque document.

Surtout, lors de vos démarches administratives conservez vos originaux, ne donnez que des copies de vos documents.

ETAPE 2 :

Une fois vos documents classés vous pouvez établir un tableau avec vos dépenses fixes (celles à payer soit tous les mois, tous les trimestres ou une fois par an). Ces dépenses fixes peuvent être le loyer, ou encore l'eau, l'électricité, l'assurance voiture, maison,....

Prévoir ces dépenses permet d'avoir un équilibre tout au long de l'année et ne pas se retrouver sans rien pour vivre certains mois.

Faites la différence entre dépenses fixes, dépenses courantes, et dépenses exceptionnelles :

DEPENSES FIXES	DEPENSES COURANTES	DEPENSES EXCEPTIONNELLES
<p>A payer obligatoirement quand vous recevez une facture</p> <p><u>Dépenses obligatoires :</u> Loyer, électricité, eau, assurance logement,...</p> <p><u>Dépenses volontaires :</u> Téléphone, crédits...</p> <p>Certaines sont régulières et doivent être payées tous les mois, d'autres sont irrégulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les 2 mois - Tous les 3 mois - Tous les 6 mois - Ou une fois par an. 	<p>Nécessaires pour vivre</p> <p><u>Dépenses régulières :</u> Alimentation, entretien, essence, bus, santé...</p> <p><u>Dépenses de confort :</u> Vêtements, linge de maison...</p>	<p>Le « Plus » pour mieux vivre</p> <p>Meubles, autos, grosses réparations, fêtes, loisirs, cérémonies...</p>

ETAPE 3 :

Une fois que vous avez repéré vos dépenses fixes pour l'année vous pouvez établir votre budget réel, mois par mois. Celui-ci consiste à noter dans un tableau vos revenus, vos dépenses fixes et en faire le total. Les revenus – les dépenses fixes vous donneront un aperçu de ce qu'il vous reste pour manger et vivre jusqu'à la prochaine paie.

Par exemple :

RESSOURCES		CHARGES FIXES	
Nature	Montant	Nature	Montant
<i>Salaires Mr</i>		<i>EEC</i>	
<i>Salaire Mme</i>		<i>EAU</i>	
<i>Allocations familiales</i>		<i>LOYER (Part contributive)</i>	
<i>Pension d'invalidité</i>		<i>...</i>	
<i>....</i>			
<i>Autres :</i>			
1. Totale des ressources		2. Totale des charges fixes	

1. Total des ressources - 2.Total des charges fixes =

Retrouver toutes les fiches conseils réalisées par la Ville :

- le démarchage à domicile*
- les différents crédits en Nouvelle Calédonie*
- faire face à des difficultés pour payer vos charges, dettes, etc.*